Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le
ID : 059-255902652-20221222-DELIB_10_22_2-DE

SYNDICAT MIXTE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil du Syndicat Mixte

Séance du 22 décembre 2022

Délibération n°10/22

Le vingt-deux décembre deux mille vingt deux
Le Conseil du Syndicat MIxte de l'Arrondissement d'Avesnes s'est réuni à MAUBEUGE, sous la présidence de Arnaud DECAGNY, après convocation légale de ses membres en date du 16 décembre 2022
Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 46
Le nombre de présents : 26
Le nombre de votants : 31

	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	ASCONE Guiseppe BELAZIZ Grégory ~~BOISART Maurice~~ BOUILLIEZ Alain DECAGNY Arnaud ~~DELCROIX Dominique~~ DETRAIT Michel DUPONT Claude DUVEAUX Michel ~~FLINOIS Marie-Catherine~~ FRIART GIGAREL Caroline GEORGES Hugo HANNECART Michel ~~LEBLANC Jean-Pierre~~ LEFERME Daniel ~~MONNIER Jean-Pierre~~ ~~PIETTE Fabrice~~ ~~ROSIER Ghislain~~ ~~ROMBEAUT Jean-Pierre~~ ~~THURETTE Jacques~~ ~~VANBELLE Grazielle~~ ~~VAN CAUWENBERGE Aude~~ WILLOT Didier	~~BONDUE Bernard~~ ~~COURTIN Benoit~~ ~~DELABRE Emmanuelle~~ ~~DEVILLERS Sylvie~~ ~~DURIEUX Jean~~ ~~GUILLAUME-MAINGUIN Serge~~ ~~LAMQUET Jacques~~ ~~LEDUC Patrick~~ ~~LEMOINE Martine~~ ~~MAHIEUX Marjorie~~ ~~MANFROY Jean-Pierre~~ ~~MARET Jean-Claude~~ ~~PAREE Alexandre~~ ~~PETIT Vincent~~ ~~PIETTE Thomas~~ ~~REFAS Naguib~~ ~~ROULY Brigitte~~ ~~SERHANI Samia~~ ~~SERPILLON Lucien~~ ~~SULECK Josiane~~ ~~TOURNAY Sylvie~~ ~~WILMOTTE Stéphane~~ ~~ZELANI David~~
Communauté de Communes du Pays de Mormal	~~BERTAUX Luc~~ ~~BLOMME Claude~~ ~~DUMORTIER Hélène~~ ERLEM François LEGROUX Christophe ~~LESOURD Guillaume~~ MONIER Nathalie PIANA Patrick SARRAUTE Philippe ~~SOSZYNSKI Thierry~~	BAUDEZ Jean-Louis ~~DORLODOT Christian~~ ~~GERARD Alain~~ ~~LECERF Yohann~~ ~~ROMAIN Frédéric~~
Communauté de Communes Cœur Avesnois	COURET Vincent DELTOUR Alain ~~DEUDON Daniel~~ DOSEN Nicolas DUCANCHEZ Damien FOVEZ Jean-Claude WATREMEZ Colette	~~BERTEAUX André~~ ~~BEUGNIES Jérôme~~ ~~DEHEN Patrick~~ ~~JOLY Monique~~ ~~NOYON Pascal~~ ~~RICHARD Alain~~ ~~RIGONI Orféo~~
Communauté de Communes Sud Avesnois	~~BAUDRY Jean François~~ ~~BOUTTEFEUX Joëlle~~ ~~COBUT Pascal~~ GARY Claude ~~LEFORT Corinne~~ SIMPERE Maxence	~~ALCESILAS Jérôme~~ ~~CHICK Clément~~ ~~TROCLET Amandine~~

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur Jacques THURETTE à Monsieur Michel DETRAIT, Madame Gazielle VANBELLE à Monsieur Michel DUVEAUX, Monsieur Claude BLOMME à Monsieur François ERLEM, Madame Hélène DUMORTIER à Madame Nathalie MONIER, Monsieur Daniel DEUDON à Madame Colette WATREMEZ.

Absents excusés non représentés : Madame Marie-Catherine FLINOIS, Monsieur Fabrice PIETTE, Monsieur Ghislain ROSIER, Madame Aude VAN CAUWENBERGE, Monsieur Luc BERTAUX, Monsieur Pascal COBUT, Madame Corinne LEFORT.

OBJET :

Décision modificative n°2

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le
ID : 059-255902652-20221222-DELIB_10_22_2-DE

Monsieur le Président informe que cette décision concerne l'inscription au budget des dépenses supplémentaires suivantes :

- L'augmentation des dépenses de fonctionnement au chapitre 65 - imputation 6541 créances admises en non-valeur pour 2 000 €

- L'augmentation du montant de l'opération de réhabilitation de la structure du hall de déchargement du Centre de Valorisation Energétique pour 300 000 € HT, résultant de la découverte, une fois le niveau de la fosse baissé et les déchets accrochés retirés de l'état de dégradation avancée des poteaux de fosse file 6 et file 7 nécessitant des travaux supplémentaires à réaliser en urgence dans le cadre des travaux de réhabilitation de la charpente du hall de déchargement en cours :
  - Décalage de la suppression des 3 poteaux remplacés dans le cadre de l'opération initiale
  - Ceinturage du poteau très endommagé file 6, renforcement du massif béton de supportage découpe, remplacement ou renforcement béton de la partie inférieure
  - Nettoyage et protection béton du poteau file 7
  - Puis retrait des 3 poteaux remplacés dans le cadre de l'opération initiale.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT € HT		REPORTS + BP + DM 1 2022	DM N°2 2022	REPORTS + BP +DM 2022
Chapitre 21 - Immobilisations incorporelles		2 480 970,00	300 000,00	2 780 970,00
2128	Autres agencement et aménagement de terrain	11 837,00		11 837,00
2135	Aménagement des constructions (CVE process)	1 860 000,00		1 860 000,00
2138	Autres constructions (bâtiment CVE)	435 810,00	300 000,00	735 810,00
21538	Installations, matériel et outillage techniques autres réseaux (travaux d'alimentation du RCU)	129 383,00		129 383,00
2181	Aut. immo. cor. Instal générale, agencemt et aménagemt divers	33 940,00		33 940,00
2183	Aut. immo. cor. Mat. de bureau et informatique	10 000,00		10 000,00

Il est proposé de financer le surcoût de ces travaux de réhabilitation de charpente par des fonds propres via un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, comme l'était la dépense initiale. Cette somme sera prise sur l'excédent de fonctionnement antérieur reporté.

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le
ID : 059-255902652-20221222-DELIB_10_22_2-DE

La proposition de décision modificative n°2 est donc la suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	300 000,00 €	DEPENSES	302 000,00 €
		Chapitre 65 autres charges de gestion courantes	
		6541 Créances admises en non valeur	2 000,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		Chapitre 023 Virement à la section d'Investissement	
2138 Autres constructions	300 000,00 €		300 000,00 €
RECETTES	300 000,00 €	RECETTES	302 000,00 €
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement		Financement par excédent antérieur reporté	
	300 000,00 €		302 000,00 €
		(sur les 4 352 987,19 € de disponible)	

Le Conseil Syndical du S.MI.A.A., après délibération, à l'unanimité des suffrages exprimés : 31 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention.

- **ADOPTE** la décision modificative 2022 n°2 telle que décrite ci-dessus,
- **PRÉCISE** que les crédits sont votés par chapitre,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les formalités et actes nécessaires.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président du S.MI.A.A.
Arnaud DECAGNY

Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes

Le secrétaire de séance
Hugo GEORGES

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 23/12/22
et de la publication sur le site internet du S.MI.A.A. le 23/12/22